

INTRODUCTION

Depuis plusieurs décennies, l'Espace transfrontalier genevois (ETG) connaît une croissance démographique considérable. Durant les vingt dernières années (1999-2019), sa population résidente a progressé de 1,3 % par an en moyenne. Si cette croissance reflète la dynamique économique, elle représente aussi un défi important qui se manifeste à travers une demande accrue en infrastructures et en services publics divers. Au défi de la croissance s'ajoute celui du vieillissement de la population. Face à l'allongement de la durée de la vie et en lien avec un niveau de fécondité chroniquement inférieur au seuil de remplacement des générations, le vieillissement progresse. Dans ce cadre, la réalisation de projections démographiques régulièrement mises à jour apparaît comme une nécessité.

Utilisées pour la planification dans divers domaines, ces projections ne sont toutefois pas des prévisions. Elles montrent des évolutions possibles qui ne se réaliseront que si les comportements démographiques futurs correspondent aux hypothèses retenues dans les différents scénarios. La réalisation de projections démographiques repose en effet sur la formulation d'hypothèses plausibles relatives à l'évolution future de la fécondité, de la mortalité et des migrations, qui permettent d'envisager l'avenir possible de la population de l'ETG compte tenu de sa structure par sexe et âge actuelle.

Ces projections portent sur les quatre sous-territoires qui constituent l'ETG, à savoir le canton de Genève, le district de Nyon et la zone d'emploi du Genevois français, partagée entre l'Ain et la Haute-Savoie (voir : <https://www.statregio-francosuisse.net/presentation/espaces.asp>).

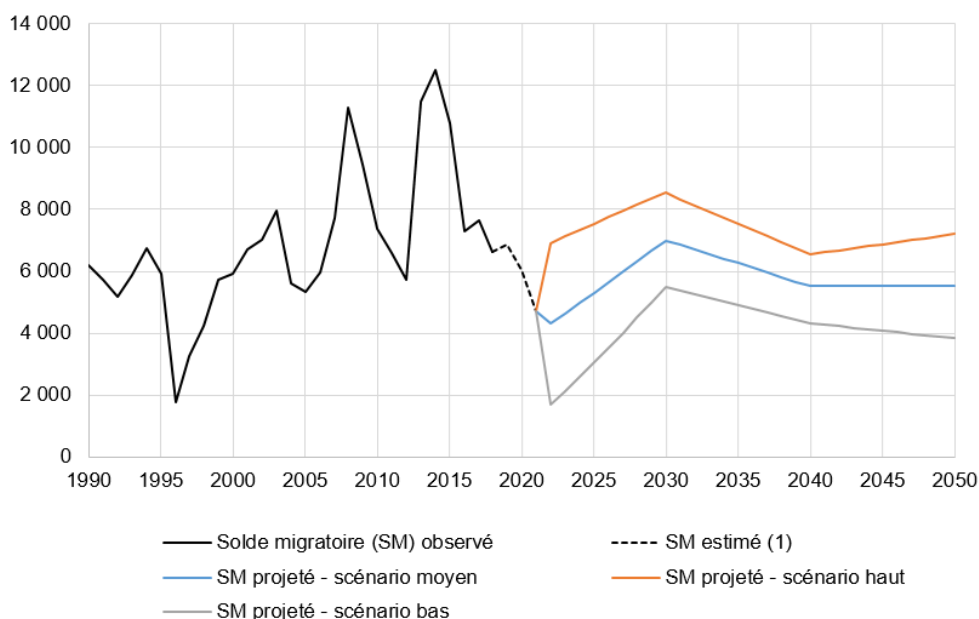
HYPOTHÈSES SUR L'ÉVOLUTION DES MIGRATIONS, DE LA FÉCONDITÉ ET DE LA MORTALITÉ

Les projections démographiques 2021-2050 de l'ETG décrivent trois scénarios qui se distinguent par les hypothèses retenues sur les niveaux du solde migratoire, de la fécondité et de la mortalité de la population. Ces hypothèses ont été fixées à l'aide d'avis d'experts, de modélisations et d'analyses de données historiques.

Dans l'établissement de projections de population de l'ETG, le solde migratoire représente la composante la plus importante (différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année). Les **hypothèses migratoires** ont été construites en imaginant un contexte économique plutôt dynamique. Les flux migratoires seront plus mesurés qu'au cours des dernières années (voir G1) en raison de l'incertitude affectant l'arrivée de nouveaux habitants en âge « actif » susceptibles de compenser le vieillissement démographique de la population et le passage à la retraite des générations du baby-boom. Par exemple, la *transition numérique* pourrait affecter le monde du travail de manière contradictoire : si, depuis l'apparition de *technologies numériques* autour des années 2000, l'emploi a progressé en accentuant la tertiarisation de l'économie, à l'avenir, des emplois pourraient disparaître (notamment dans le commerce), être délocalisés (par exemple, dans les activités financières et d'assurance) ou, au contraire, voir le jour (dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques ou encore dans la santé et l'action sociale, notamment). Ensuite, selon le degré d'ouverture à la diversification des origines géographiques dans l'Union européenne (UE) et en Suisse d'une part et face à l'immigration européenne et extra-européenne d'autre part, les *politiques migratoires et les relations entre la Suisse et l'UE* pourraient diminuer ou augmenter les flux de main-d'œuvre vers l'ETG. Par ailleurs, la *disponibilité de logements* pourrait aussi représenter un « goulet d'étranglement » à l'installation des nouveaux arrivants dans l'ETG : malgré le rythme de construction élevé observé surtout les cinq dernières années, les réserves en zones constructibles sont limitées, les projets de forte densification se heurtent à la résistance de la population et les politiques d'aménagement pourraient aller dans le sens d'une moindre activité de la construction.

Solde migratoire annuel de l'Espace transfrontalier genevois, observé de 1990 à 2018, estimé de 2019 à 2021 et projeté de 2022 à 2050

G1



(1) Les chiffres 2019-2021 ne sont pas disponibles pour les sous-territoires français qui composent l'ETG, ils ont donc été estimés.

Sources : OST, StatVD

Pour chacun des sous-territoires, trois hypothèses (moyenne, haute, basse) ont été posées également pour les **taux de fécondité** et de **mortalité**. Pour les sous-territoires français de la zone d'emploi du Genevois français de l'Ain et de la Haute-Savoie, les hypothèses retenues sont les mêmes que celles élaborées dans le cadre du modèle national de projections démographiques de l'Insee. Les tendances de fécondité et de mortalité anticipées sont donc parallèles à celles de l'ensemble de la France.

S'agissant des **hypothèses de fécondité**, partant d'une première projection en 2022-2023 de 1,95 enfant par femme dans la partie aindinoise et de 1,77 dans la partie haut-savoyarde de l'ETG, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) montrerait un point d'inflexion autour de 2031 : dans les hypothèses basse et moyenne, il diminuerait plus ou moins fortement (jusqu'à un intervalle compris entre 1,68 et 1,90, dans l'Ain et entre 1,54 et 1,74, en Haute-Savoie), alors qu'il augmenterait dans l'hypothèse haute (respectivement jusqu'à 2,12 et 1,94). Après 2031, quel que soit le scénario considéré, le nombre moyen d'enfant par femme diminuerait lentement jusqu'à 2050, année où il se situerait, selon l'hypothèse moyenne, à 1,86 dans la partie aindinoise de l'ETG et à 1,72 dans la partie haut-savoyarde.

L'ICF pour le canton de Genève et le district de Nyon aurait deux points d'inflexion : autour de 2033-2034 et en 2041. Dans le canton, partant de 1,41 en 2022-2023, selon les hypothèses respectivement haute, moyenne ou basse, l'ICF augmenterait jusqu'à 1,47, resterait stable ou diminuerait à 1,35 enfant par femme. Entre 2034 et jusqu'à 2041, tout en restant présentes, ces tendances ralentiraient pour finalement repartir rapidement à la hausse autour de 2041-2042. A l'horizon 2050, le nombre moyen d'enfant par femme serait compris entre 1,32 et 1,58.

Dans le district de Nyon, selon l'hypothèse moyenne d'un ICF de 1,57 en 2022-2023, on passerait à 1,52 pendant la période 2031-2041 et à 1,57 en 2050. En fin de période, selon l'hypothèse basse, l'ICF du district serait à 1,43 ou, selon l'hypothèse haute, à 1,71.

Les **hypothèses de mortalité** pour l'ETG se caractérisent par une réduction de l'écart de l'espérance de vie entre les femmes et les hommes. Plus spécifiquement, dans la partie aindinoise et haut-savoyarde de la zone d'emploi de l'ETG, les hypothèses anticipent une croissance régulière de l'espérance de vie à la naissance. Selon l'hypothèse moyenne, pour partie la aindinoise, l'espérance de vie passerait pour les femmes de 88 ans en 2016 à 90 ans en 2050 et de 83 à 87 ans pour les hommes. Dans la partie haut-savoyarde, l'espérance de vie des femmes s'allongerait de 87 ans en 2016 à 89 ans, en 2050, et celles des hommes de 81 ans à 87 ans. Les hypothèses de mortalité pour la partie suisse de l'ETG se caractérisent par une tendance à la convergence de l'espérance de vie entre les deux sous-territoires et par un rythme de croissance de la longévité en ralentissement vers la fin de la période de projection. Le canton de Genève et le district de Nyon, sous l'hypothèse moyenne,

verraient ainsi l'espérance de vie des femmes passer d'environ 85 ans en 2019 à 89 ans en 2050 et celles des hommes de 83 à 87 ans.

TROIS SCÉNARIOS

Le **scénario moyen** anticipe une concurrence pour la main-d'œuvre européenne sous l'effet du vieillissement du « vieux continent » et d'une certaine pression visant à mieux recourir à la population active locale. Ce scénario décrit un certain ralentissement des flux migratoires vers l'ETG en provenance du reste de la France et de l'Europe, par rapport à la période 1999-2019, et un début d'ouverture à l'immigration extra-européenne. D'après ce scénario, le solde migratoire augmenterait en passant de 6 000 personnes en 2020 à 7 000 personnes en 2030. Par la suite, il diminuerait jusqu'en 2040, atteignant 5 500 personnes et se maintiendrait à ce niveau jusqu'en 2050. Sur l'ensemble de la période de projection, le solde migratoire annuel moyen de l'ETG se situerait entre 5 700 et 5 800 personnes.

Avec un solde migratoire annuel moyen de 7 200 personnes entre 2021 et 2050, soit 94 % de son niveau moyen des 20 dernières années, le **scénario haut** s'inscrit dans un contexte économique et politique très favorable à l'immigration internationale. Il anticipe ainsi une plus forte ouverture de l'ETG à l'égard des travailleurs extra-européens qui remplaceraient, à moyen et long terme, une partie de la main-d'œuvre européenne qui, dans une Europe vieillissante et en manque de personnes actives, serait moins disponible. La transition numérique aurait des effets positifs sur l'économie promouvant davantage la tertiarisation de l'emploi. Sous l'effet de l'immigration extra-européenne, la fécondité augmenterait plus que selon le scénario moyen et l'espérance de vie progresserait plus rapidement grâce à la situation économique favorable.

Dans le **scénario bas**, la conjoncture économique déjà fortement affectée par la pandémie de Covid-19 serait caractérisée par une reprise progressive. Dans un contexte marqué par la délocalisation virtuelle de l'emploi, des relations tendues entre la Suisse et l'UE, une tendance au repli et un recours plus intensif à la population locale pour faire face au renouvellement de la main-d'œuvre, l'immigration en provenance des autres pays européens reculerait sensiblement, sans qu'elle ne soit compensée par l'arrivée de travailleurs extra-européens. Avec 4 200 personnes en moyenne annuelle entre 2021 et 2050, le solde migratoire se situerait à 54 % de son niveau de la période 2001-2020. En l'absence d'immigration extra-européenne, la fécondité diminuerait légèrement. Dans ce contexte économique moins favorable, l'espérance de vie progresserait moins rapidement que sous le scénario moyen.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX

Selon les trois scénarios (voir G2), la population de l'ETG poursuivrait sa croissance jusqu'en 2050. D'après le scénario moyen, elle passerait de 991 600 personnes à fin 2018 à 1 308 000 habitants en 2050. Le seuil de 1 250 000 résidents serait atteint dès 2044.

En présence de circonstances plus favorables à la croissance démographique (dont un solde migratoire plus important), telles que décrites par le scénario haut, la population de l'ETG atteindrait ce seuil dès 2038 et serait de 1 407 000 en 2050. Selon le scénario bas, qui projette des circonstances moins favorables à la croissance de la population, l'ETG compterait 1 208 000 habitants en 2050.

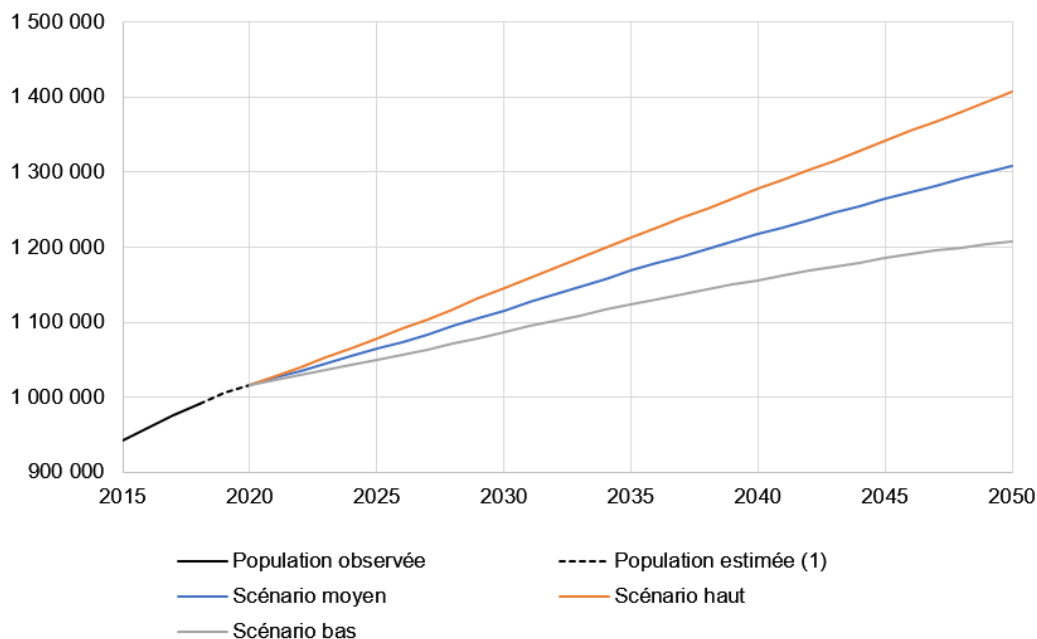
Entre 191 000 et 390 000 habitants supplémentaires sont ainsi attendus à l'horizon 2050. La croissance serait comprise entre 16 % et 28 % par rapport à fin 2018. Quel que soit le scénario retenu, le rythme de progression annuelle de la population projeté (entre + 0,6 % et + 1,1 %) serait inférieur à celui observé depuis 1999 (+ 1,3 %).

Par ailleurs, quelle que soit l'ampleur de l'immigration, le vieillissement de la population est quasi certain. L'effet des deux baby-booms qui ont eu lieu au cours des années 1940 et 1960 explique la forte accélération du vieillissement de la population durant les années à venir. Selon le scénario moyen, la population des 65 ans ou plus passerait le cap des 200 000 personnes dès 2031 et le nombre de résidents appartenant au « quatrième âge » (personnes de 80 ans ou plus) doublerait d'ici à 2043.

Population résidante de l'Espace transfrontalier genevois, selon le scénario, de 2015 à 2050

G2

Effectif en fin d'année



(1) Les chiffres 2019-2021 ne sont pas disponibles pour les sous-territoires français qui composent l'ETG, ils ont donc été estimés.

Sources : OST, StatVD

RÉSULTATS DÉTAILLÉS

Des tableaux de résultats pour les quatre sous-territoires composant l'ETG, ainsi que pour son ensemble, sont disponibles sur le site Internet de l'OST :

<https://www.statregio-francosuisse.net/domaines/01/tableaux.asp>

Des approfondissements et des compléments à cette brève note explicative sont prévus dans une publication OST ultérieure.